



Le 5 mars 2015

Retour à la normale au bureau de la permanence syndicale

Affecté par l'important dégât d'eau survenu dans les locaux du syndicat le 17 février dernier en après-midi, le réseau informatique du SPPMM est maintenant fonctionnel.

Par conséquent, les personnes désireuses de partager leurs commentaires et suggestions, à la suite de l'appel à tous lancé par le Comité sur le statut d'occasionnel et la dotation le 24 février dernier, peuvent dorénavant le faire via l'adresse électronique suivante :

ComiteOccasionnels@sppmm.org

Rappelons qu'un comité chargé de se pencher sur le statut d'occasionnel et la dotation a été mis sur pied lors de l'assemblée générale du SPPMM du 16 décembre dernier.

Ce comité a pour but de faire des recommandations sur ces deux sujets en vue de la négociation du renouvellement de la convention collective. Ainsi, le comité souhaite recevoir vos pistes de solution et vos réflexions, puisqu'il doit faire rapport de ses travaux lors de la prochaine assemblée générale prévue le lundi 30 mars prochain.

Nous vous recommandons d'envoyer vos commentaires par l'intermédiaire de vos courriels personnels. De ce fait, les messages demeureront confidentiels.